

Barèmes presse périodique spécialisée (FNPS)

Directeur des rédactions	185	2 603 €
Rédacteur en chef	185	2 603 €
Rédacteur en chef adjoint	160	2 268 €
Chef de service rédactionnel	140	1 993 €
Secrétaire général de la rédaction	140	1 993 €
Premier secrétaire de la rédaction ou secrétaire de rédaction unique	133	1 904 €
Premier rédacteur graphiste	133	1 904 €
Chef de rubrique	133	1 904 €
Reporter-photographe	110	1 594 €
Reporter-dessinateur	110	1 594 €
Reporter	110	1 594 €
Secrétaire de rédaction	110	1 594 €
Rewriter	110	1 594 €
Rédacteur-réviseur	110	1 594 €
Rédacteur graphiste	110	1 594 €
Rédacteur unique	105	1 567 €
Rédacteur spécialisé	105	1 567 €
Rédacteur	100	1 549 €
Stagiaire deuxième année	95	1 540 €
Stagiaire première année	90	1 518 €

- Indemnité d'appareil photo : 52 €